

Résumé analytique

Depuis la dernière mise à jour de décembre 2023 de l'IJDH sur les droits humains et l'État de droit en Haïti, le pays est entré dans une phase de transformation politique dramatique, alors même que l'insécurité et les crises humanitaires, déjà catastrophiques, se sont encore aggravées. Un Conseil présidentiel de transition a pris le relais de l'ancien Premier ministre de facto, Ariel Henry, dont le gouvernement a présidé à la situation décrite dans cette mise à jour. Il est chargé de mettre en œuvre un accord politique conçu pour ouvrir la voie à des élections et à un gouvernement ancré dans les droits, de lutter contre l'insécurité dans le respect de la souveraineté haïtienne et d'ouvrir la voie à la justice et à la responsabilisation. Malgré des craintes que le processus de transition ait déjà terni sa crédibilité en raison d'actes de mauvaise foi et de manipulations extérieures, de nombreux Haïtiens le considèrent comme un premier pas encourageant vers une solution haïtienne à la crise du pays.

La période couverte par le présent rapport a été marquée par une augmentation des violations du droit à la vie et à la sécurité de la personne que le gouvernement n'a pas pu ou n'a pas voulu contrôler. Les attaques coordonnées par la coalition de groupes armés *Viv Ansanm* ont été les plus notables : elles ont fortement augmenté l'échelle de la violence contre les civils, fermé l'aéroport de Port-au-Prince pendant près de trois mois et organisé une évasion massive de deux des plus grandes prisons haïtiennes. Les groupes armés continuent d'utiliser des tactiques brutales pour contrôler la population : plus de 1 660 personnes ont été tuées depuis janvier, plus de 362 000 sont déplacées à l'intérieur du pays, les enlèvements restent très répandus et les journalistes et les défenseurs des droits humains sont toujours confrontés à des menaces particulières sans protection de la part du gouvernement. La police haïtienne reste largement faible et inefficace. L'insécurité aiguë non résolue exacerbe chacun des autres défis décrits dans cette mise à jour.

La méconduite persistante du gouvernement et l'impunité chronique sont autant de causes de l'inadéquation des réponses du gouvernement et, de manière plus générale, constituent les principaux moteurs de la crise en Haïti. Des agents de l'État, y compris la police, sont toujours impliqués dans la corruption et continuent d'être de connivence avec les groupes armés. Les brutalités policières à l'encontre des civils, en particulier ceux qui contestent le gouvernement, réduisent encore l'espace civique déjà réduit. L'impunité systémique pour ces préjudices et pour d'autres, résultant notamment de l'enracinement de la corruption et de la politisation du système judiciaire, alimente le cycle de la violence. Le secteur de la justice en Haïti reste pratiquement inopérant en raison du démantèlement systématique par des gouvernements corrompus et d'une négligence chronique. Des taux élevés de détention provisoire et des conditions de détention inhumaines constituent de graves violations manifestes des droits humains.

L'insécurité et la crise humanitaire y afférente continuent d'avoir un impact excessif sur les personnes vulnérables, et notamment sur les enfants. Les femmes et les filles, en particulier, restent exposées à un risque accru de violence sexiste et n'ont pas d'accès adéquat à des ressources et à des protections, ce qui reflète une discrimination structurelle de longue date. L'absence de participation concrète des femmes au processus de transition - qui viole le droit des femmes haïtiennes à l'égalité et à la pleine participation à leur gouvernement - risque de perpétuer les inégalités et les préjudices liés au genre, ainsi que d'affaiblir la transition.

Le paysage social et économique d'Haïti, déjà désespéré, continue de se détériorer, ce qui favorise l'adhésion aux groupes armés. Environ 63 % des Haïtiens vivent dans la pauvreté ; moins de 50 % ont accès à des services d'eau et d'assainissement adéquats ; 4,97 millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire aiguë et des centaines de milliers sont touchées par les fermetures généralisées d'écoles et d'établissements médicaux.

Tous ces défis combinés poussent un nombre croissant d'Haïtiens à émigrer. Mais alors même que des États étrangers évacuent leurs propres citoyens, ils continuent de mettre en œuvre des mesures racistes, inhumaines et, dans de nombreux cas, illégales pour restreindre l'asile et rapatrier les Haïtiens qui cherchent refuge à leurs frontières.

L'ingérence et l'extraction étrangères de longue date sont à l'origine de ces problèmes. Henry a été contraint de démissionner parce que des acteurs étrangers lui ont retiré leur soutien. Mais cette décision ne semble pas refléter un changement dans les politiques sous-jacentes de certains pays puissants qui violent le droit des Haïtiens à l'autodétermination. Ainsi, le soutien étranger a placé au cœur de la transition haïtienne un grand nombre des acteurs responsables de la crise. Aussi, le déploiement de la mission multinationale de soutien à la sécurité, soutenu par des pays étrangers, semble imminent malgré d'importantes préoccupations sous-jacentes sur le plan des droits humains et sur le plan opérationnel. Les Haïtiens se sont néanmoins mobilisés avec succès dans le processus de transition pour résister à certaines tentatives d'ingérence dans leur droit à l'autonomie de gouvernement. La communauté internationale a aujourd'hui l'occasion de rompre avec les schémas d'ingérence du passé et de soutenir les Haïtiens dans leurs efforts pour trouver une solution souveraine et démocratique